

# Compte-rendu de réunion n°2

VENDREDI 21  
OCTOBRE 2022

## ORDRE DU JOUR

DÉFINIR LES MODALITÉS, LIMITES ET POSSIBILITÉS D'IMPLICATION DE L'EPL DE VALDOIE DANS LE CADRE DES ACTIONS DU PAT.  
DÉTERMINER LES PARTENAIRES STRATÉGIQUES POUR DÉFINIR LE COPIIL

## PARTICIPANTS

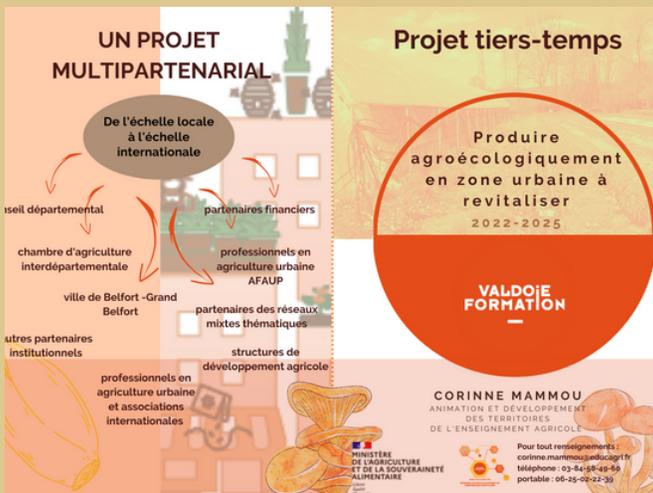


- Claire Wolff - CD90
- Bénédicte Six-Dugardin - DDT90
- Elodie Louiset - CIA 25-90
- Sidonie Kohler - Grand Belfort
- Catherine Girardet, Directrice de l'EPLEFPA
- Bertrand Schmieden, Directeur du CFPPA
- Florent Genet, Directeur de l'Exploitation agricole
- Corinne Mammou, chargée de projet tiers-temps

## COMPTE-RENDU

Présentation des grandes lignes du projet : "produire agroécologiquement en zone urbaine à revitaliser"

Après un tour de table permettant à chaque participant de se présenter, un rapide panorama du projet de tiers-temps a été fait (cf. 4 pages ci-dessous) :



## Le tour de table des partenaires en présence :

Les partenaires font un état des lieux des outils développés ou qui sont en cours de développement pour faciliter une vision éclairée du foncier urbain et périurbain susceptible d'être en cohérence avec un projet d'installation d'agriculture urbaine.

Ainsi, la DDT90, le CD90, la CIA 25-90 et la ville de Belfort - CA du Grand Belfort attendent et/ou participent à la mise en place d'un outil d'analyse du foncier multicouche en s'appuyant sur les observatoires en construction de l'Agence de l'Urbanisme du Territoire de Belfort (AUTB) dont l'observatoire des espaces mutables, l'observatoire de la consommation foncière et de l'artificialisation des sols, l'observatoire du foncier agricole et forestier en plus des PLU et PLUi déjà existants.

Sans ces outils, l'accompagnement des porteurs de projet perd en efficacité, même s'il existe déjà des outils d'accompagnement et un tissu associatif permettant de faciliter les démarches des porteurs de projet.

Les outils multicouches, déjà opérationnels dans le Pays de Montbéliard, montrent par ailleurs leur efficacité quant à l'accession du foncier aux porteurs de projet.

Toutefois, ils sont insuffisants à eux seuls et la nécessité d'un projet bien pensé, avec un business plan bien pensé est démontré.



## Catégorisation des actions du projet : "produire agroécologiquement en zone urbaine à revitaliser" porté par l'EPL de Valdoie

Les actions constitutives du projet peuvent être partagées en :

- Actions à mener en autonomie/ aux partenaires telles que le développement de certains ateliers (développement du module d'aquaponie - mise en place d'un module mycicole productif et serviciel - réflexion de modules expérimentaux sur les techno sols ; actions de référencement technico-économiques des modèles d'agricultures urbaines ; recherche de partenaires financiers pour la mise en oeuvre de modules expérimentaux ...
- Actions de développement du partenariat de Recherches et Développement pour la mise en oeuvre des modules expérimentaux.
- Actions qui ne peuvent prendre leur essor qu'après concertation et travail commun avec les partenaires du territoire pour définir les paramètres du possible : foncier pour installation de porteurs de projets et/ou espaces tests-modalités de financement/modalités d'installation souhaitées (insertion ou installation) - contraintes réglementaires, ... Ces actions sont, pour certaines, incluses dans les actions du PAT (Projet Alimentaire du Territoire), porté par le Conseil Départemental 90.
- Actions en lien avec les référentiels de formations : émergence de nouveaux référentiels.

Cependant l'ensemble de ces actions ne peuvent trouver résonance que si un COPIL est établi et opérationnel pour une gouvernance efficace du projet.

### A FAIRE



- Etablir la liste des partenaires incontournables pour établir le COPIL
- Fixer une date de réunion du COPIL (prévue en janvier 2023)



URGENT

- Références métiers agricultures urbaines : exemples de business plans selon la stratégie envisagée, caractéristiques technico-économiques.
- Références liées aux schémas des structures et aux baux et dont dépendent les autorisations d'exploiter

À COMMUNIQUER AUX PARTENAIRES POUR MI NOVEMBRE

- Informer les structures institutionnelles :
  - Le service de développement urbain et de la Stratégie territoriale du Grand Belfort
  - La CIA 25-90
  - Le CD 90
  - La DDT 90
  - L'AUTB
  - Les présidents de com-com
  - Les partenaires financiers
  - autres partenaires à définir ...

A FAIRE D'ICI FIN NOVEMBRE

- réaliser un rapport bibliographique faisant état des lieux des solutions techniques en agriculture urbaine

A FAIRE DANS UN DELAI DE 3 SEMAINES

- Cibler et éclaircir les besoins des porteurs de projets pour pouvoir développer des partenariats avec les communes, communautés de communes et autres partenaires territoriaux et travailler sur les dossiers de (co)financement

A FAIRE DANS UN DELAI DE 3 SEMAINES AU PLUS COURT